

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

JEUDI 31 MAI 1979 - N° 926

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Tito en visite officielle en Algérie

La visite officielle du maréchal Tito en Algérie revêt une importance particulière à une semaine de la conférence du bureau de coordination des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés et à trois mois du sommet des non-alignés qui se tiendra à la Havane.

Les entretiens entre le président algérien Chadli et le maréchal Tito, selon le porte-parole des affaires étrangères yougoslave, «contribueront aux efforts des pays non-alignés pour le renforcement ultérieur de l'unité et du rôle du mouvement des non-alignés dans les relations internationales».

Lire en page 8

Pourquoi les travailleurs de Perrier sont en lutte ?

Lire en page 3

Auto-satisfaction de la FGM-CFDT

Lire en page 3

Dans le Quotidien du Peuple du samedi 2

L'Afghanistan en lutte contre l'intervention soviétique

Dossier

Aspects de la crise italienne

La détermination des sidérurgistes de la Solmer



400 à 500 sidérurgistes de Solmer bloquaient les voies en gare de Miramas mardi.

- Colère contre la dernière paye
- La voie Paris-Marseille bloquée à Miramas

Après bientôt 60 jours de lutte déjà, la détermination des travailleurs de la Solmer (Fos) n'a pas faibli en ce milieu de semaine. Face aux pressions de la direction (feuilles de paye négatives envoyées en avance, pressions des cadres lors des assemblées générales), les sidérurgistes de la Solmer sont encore passés à l'offensive mardi, en bloquant la ligne Paris-Marseille à Miramas ; ils ont dû faire face à l'agression des CRS qu'ils ont repoussés.

Lire en page 3

LA CHASSE AUX IMMIGRES OUVERTE PAR LA LOI BONNET

adoptée à l'Assemblée nationale, exigeons son abrogation !

La loi Bonnet qui légalise les détentions arbitraires et les expulsions massives d'immigrés a été votée par l'Assemblée nationale, mardi soir.

Alors que le conseil d'Etat avait annulé l'an dernier les circulaires en vigueur, le gouvernement s'est maintenant doté d'une loi particulièrement dangereuse. En visant les travailleurs immigrés, il cherche à diviser la classe ouvrière dans une période où celle-ci engage des luttes significatives, aussi bien contre le chômage que pour des augmentations de salaires.

Cette loi raciste est une atteinte supplémentaire à nos libertés, déjà menacées par le gouvernement Giscard-Barre.

Exigeons son abrogation ! Défendons nos libertés !

Arsenal de Brest

LES GREVISTES REPRIMES PAR LA POLICE

Lire en page 2

SOLIDARITE AVEC LES INCULPES DU 23 MARS ET DU 1^{er} MAI

Manifestation jeudi à 18 heures. Paris. Bastille République

A l'appel de l'Union régionale parisienne CFDT

Le collectif national pour la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1^{er} mai ainsi que le PCR ml s'associent à cette manifestation

● Une liste invalidée

La liste déposée par le RUC (Rassemblement des usagers et contribuables, droite) ne pourra pas se présenter aux élections du 10 juin, n'ayant pas déposé dans les temps sa caution de 100 000 F. Le Conseil d'Etat a estimé que ce retard entraînait l'annulation du dépôt de la liste. Ce sont donc onze listes qui s'affronteront pour cette élection. Les «petites listes», celles autres que les grands partis, auront donc droit chacune à quatre minutes et dix-sept secondes d'antenne.

● Réception

Le PCF a organisé une réception en l'honneur des intellectuels signataires de l'appel à voter PCF aux élections européennes. L'intérêt de la chose réside dans le compte rendu qu'en fait *L'Humanité* qui cite la présence d'oppositionnels comme Elleinstein ou Goldring. Une manifestation qui a pour but d'affirmer l'unité du PCF sur la question européenne, qui n'a pas suscité d'oppositions importantes de la plupart des militants critiques.

● SERVAN-SCHREIBER REVENDIQUE

Dépit de n'avoir droit qu'à quelques minutes télévisées réservées aux petites listes, Servan-Schreiber a demandé aux quatre grandes listes de lui céder une partie de leur temps d'antenne. Il réclame trois minutes de la part de chaque liste «pour que la voix du centre gauche (...) ne soit pas étouffée». Une demande qui a peu de chances d'être exaucée.

● CORRESPONDANCE

A la veille du départ de Giscard pour la Grèce, Marchais avait écrit à Giscard pour lui demander de ne pas y aller, protestant de ce que le président allait ratifier le traité d'adhésion de la Grèce à la CEE. Giscard a daigné répondre pour rappeler qu'il n'allait pas signer le traité, et que le Parlement devrait voter sur le texte de l'accord.

MANIFESTATION DE SOUTIEN AUX INCULPÉS DU 23 MARS

Le 1^{er} juin, doivent être jugés en appel plusieurs des inculpés du 23 mars, déjà condamnés dans les conditions scandaleuses que l'on sait. L'Union régionale parisienne CFDT appelle à une manifestation jeudi à 18 Heures, de la Bastille à la République.

L'URP-CFDT communique :

«Après ceux du 10, les procès qui se sont déroulés mercredi 23 mai devant la 10^e chambre de la Cour d'appel de Paris ont été une nouvelle fois l'occasion de jugements scandaleux. D'autres procès vont avoir lieu le 1^{er} juin. Ces procès seront certainement dans le droit fil des précédents. Dans le même temps, le projet Barre-Bonnet, visant notamment à officialiser l'arbitraire et la répression envers les travailleurs immigrés, va être discuté à l'Assemblée nationale.

Cette situation traduit une escalade dans la remise en cause des libertés fondamentales, base de toute démocratie. C'est pourquoi l'URP-CFDT appelle à une manifestation le jeudi 31 mai, à 18 Heures, de la Bastille à la République, pour :

- la libération immédiate des détenus ;

- la révision de tous les procès garantissant le plein exercice du droit de la défense ;

- l'abrogation de la loi anti-casseur et de la procédure de flagrant délit.

Le PCR ml s'associe à cette manifestation.

Agnès Lutman, accusée d'avoir lancé des projectiles sur des policiers, sera jugée le 2 juillet. Elle devait comparaître comme prévenue libre ce lundi, mais était absente pour raison de santé.

MANIFESTATION CONTRE LA LOI BONNET

Mardi à 18 h 30, à l'appel du MRAP et du collectif SOS-Refolement, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées à proximité du Palais-Bourbon, où se discutait le projet de loi raciste Barre-Bonnet. D'importantes forces de police étaient sur place, empêchant le rassemblement de s'approcher du Palais-Bourbon. Aux alentours, les flics contrôlaient les papiers de quiconque avait le teint un peu basané. Cinq immigrés ont été retenus quelque

temps.

Le rassemblement, qui se grossit progressivement, scandait pendant plus d'une heure devant les flics : «Loi Bonnet, loi raciste !», «Français-immigrés, solidarité !», «Français-immigrés, égalité des droits !» et «halte aux contrôles d'identité racistes !». On remarquait la présence des sections CFDT de Renault-Flins et de Boulogne-Billancourt, usines où on sait que veut dire la solidarité Français-immigrés.

● 23 mars : un rapport de police bidon

L'Humanité de mercredi publie des extraits d'un rapport de police, rédigé par 5 policiers au soir du 23 mars. On y apprend que l'un des inculpés, a «été remarqué alors qu'il arrachait les grilles de protection d'arbres rue Lafayette, les jetait au milieu de la chaussée...»

Il s'agit là d'un témoignage d'une grande valeur puisqu'il émane d'agent des forces de l'ordre dans l'exercice de leurs fonctions. Le seul problème c'est qu'il n'y a pas d'arbres rue Lafayette ! A moins que ce soit l'accusé qui les ait tous arrachés, si toutefois il y en a eu un jour... Mais ça ne daterait pas du 23 mars.

LUTTES OUVRIERES

Arsenal de Brest : pour le maintien des acquis syndicaux, grève alternée

Les flics chargent les grévistes mardi !

L'arsenal de Brest a repris cette année encore la lutte pour le maintien des acquis syndicaux, à savoir les décrets de 1951 qui leur assurent une paye alignée sur la métallurgie parisienne. Cet acquis, Barre l'avait suspendu pour un an en 1977. En juin 1978, il voulut les suspendre jusqu'à «l'assainissement de l'économie» ce que refusèrent les ouvriers qui entamèrent la grève. Les décrets ne furent suspendus que pour une nouvelle année. Et c'est encore devant la menace de reconduction de cette suspension qu'aujourd'hui, à Brest, les actions syndicales se multiplient. Concrètement, c'est par une grève alternée que l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFTC) mène la lutte. Le mardi 29 mai était la 4^e journée de grève depuis le début du mois.

Les grévistes ne trouveront que refus de la direction d'ouvrir les négociations et porte close devant le bureau du major général. Voulant alors sortir de l'arsenal pour manifester devant la préfecture maritime, un bon millier de manifestants

se trouva arrosé de grenades lacrymogènes sans comprendre pourquoi. Aucune sommation ne fut faite comme d'ailleurs aucun incident ne put être prétexté de la part des gardes mobiles. Un ouvrier de 52 ans a dû être hospitalisé suite à cette agression policière qui ressemble fort à une provocation du ministère. L'intersyndicale ne modifie pas le mot d'ordre pour ce jeudi 31 mai à Brest et invite à un rassemblement des arsenaux bretons à Dinard le même jour.

De notre correspondant
Jean-Jacques KERFISSIEN

SAVIEM : GREVE A LIMOGES ET A CAEN

Les travailleurs de l'usine RVI Saviem de Limoges poursuivent la grève qu'ils ont engagée pour exiger une augmentation de salaires et la levée des licenciements qui touchent des militants syndicaux de Berliet à Lyon. Mardi matin ceux de Caen se mettaient également en grève.

Creusot-Loire (Rive-de-Giers)

700 CHÔMEURS DE PLUS

Les travailleurs de la tôlerie à Creusot-Loire Marrel (Rive de Giers) ont repris le travail mardi 22 mai, après une grève de 69 jours. Le conflit durait depuis le 14 mars, et la direction de Creusot-Loire n'a concédé que de maigres revendications.

Les effectifs à la tôlerie sont maintenant voire légèrement augmentés. Quant aux autres revendi-

Ainsi, au bout de 69 jours de grève, les gars de la tôlerie sont rentrés, n'ayant pu construire un rapport de force solide autour de leur lutte.

Le vendredi avant la reprise, en soutien aux gars de la tôlerie, et pour riposter au lock-out, une information syndicale s'était déroulée sur la question des droits de grève... La direction a constamment provoqué. Le portail de l'usine a été occupé par un petit groupe de militants surtout CGT, alors que le vote de la semaine précédente avait décidé de l'ouverture du portail. La direction a utilisé cette action pour pousser des travailleurs à se rendre à la mairie et vitupérer contre le PCF.

600 LICENCIEMENTS «EN DOUCEUR»

C'est dans ce climat un peu tendu, où un fossé entre travailleurs commençait à se creuser, et que des menaces de sanctions planaient sur 7 délégués

CGT, que la direction et les syndicats ont signé le protocole d'accord cité plus haut mais qui ne résoud pratiquement rien sur le fond.

Creusot-Loire Marrel, c'est surtout les 728 licenciements qui devaient être prononcés le 24 mai. Qu'en est-il de ce côté ?

Originellement la direction ne comptait garder que 737 gars, elle fixe aujourd'hui le chiffre à 771.

La nouvelle méthode de «dégraissage en douceur» à savoir les départs volontaires avec arrosage de milliers de francs, les mises en pré-retraites, ou les mises à Creusot-Loire Marais, tout cela a permis qu'aujourd'hui, près de 600 travailleurs de Marrel soient supprimés de l'effectif.

Il en reste encore 120 sur le pavé, licenciés...

Autre «volet du plan social» de Creusot-Loire (dont les patrons de la région vantent les mérites, ce qui présume d'autres charettes de licenciements

: les gars du laminoir seront déplacés, la prime de 350 francs pour tous et la prime de fabrication à 25 % transformées en l'octroi d'une prime de 400 francs versée en deux fois et indexée sur la production. De plus, la direction a ramené le chiffre de production à 6 000 tonnes au lieu des 8 000 tonnes qu'elle proposait le 8 mai.

déguisés ailleurs) : le retour aux manettes comme P.2 de certains ETDA. La méthode a d'ailleurs déjà été expérimentée à Berliet Vé-nissieux.

Ces mesures de licenciements et le fait que Creusot-Loire soit partiellement arrivé à ses fins, donnent à réfléchir. Déjà à Berliet, à Manufrance et maintenant à Creusot-Loire et dans d'autres trus, le patronat est parvenu à casser la riposte ouvrière, à désorganiser le front de classe des travailleurs. Non sans mal, par exemple la tôlerie de Marrel a tenu deux mois. Il est donc à l'heure actuelle plus que nécessaire d'être vigilant et de trouver les formes appropriées d'une riposte à ce type de licenciement, surnommé cyniquement départ volontaire ou retraite anticipée, etc.

A Creusot-Loire Marrel, la lutte contre les plans de licenciements a débuté voilà plus deux ans. Deux années où toutes les formes de lutte ont été expérimentées par les travail-

leurs —des grèves tournantes au blocage total d'un atelier, en passant par une participation massive aux journées ville morte, ou département mort, etc.

Deux années de répression ouverte, avec mise à pied de délégués, procès à 8 d'entre eux pour une soi-disant séquestration etc.

Certes, toute cette période a été ponctuée de succès réels, de mobilisations où les travailleurs sont parvenus à imposer leurs revendications. Mais pour les 700 licenciements rien de concret n'a pu être obtenu. Les pressions multi-formes de Creusot-Loire, puissamment aidé par l'UIMM ainsi qu'un certain essoufflement au bout de deux ans de conflit ont pesé. A Marrel, aujourd'hui la bagarre se poursuit : pour l'obtention de garanties sérieuses pour l'avenir et pour la défense de l'outil de travail dans sa totalité.

Michel BERTEL

Solmer (Fos-sur-Mer) 57^e jour de lutte

LES SIDÉRURGISTES ONT OCCUPÉ LA GARE DE MIRAMAS MARDI

La direction envoie les CRS

Mardi 29 mai, la direction avait d'une façon insistante, invité ses cadres à être présents à l'assemblée générale qui se tenait à 13 heures à l'usine. Sans aucun doute, elle comptait influencer un vote en faveur de la reprise; elle en aura été pour ses frais; depuis la veille, les feuilles de salaire nous étaient parvenues; elles sont toutes quasiment nulles et 500 d'entre-elles sont négatives (!). Nous étions 1 500 présents et bien décidés à exprimer notre colère. Luc Beisser (secrétaire du comité d'entreprise) faisait le compte-rendu des «négociations» de la veille: des brouilles ont été accordées telle une aide de 2 500 F remboursable en huit mois et de lointaines promesses de discussions mais aucune revendication sérieuse n'a été discutée. Toutefois Bernard Claireau au nom de la CFDT, soulignait que le sort de Michel Villaz, licencié, se-



rait lié à celui des deux délégués dont la décision de licenciement est aujourd'hui dans les mains du ministre. C'est un recul de la direction qui a été particulièrement applaudi. Après un compte-rendu de la situation dans le reste de la sidérurgie, il allait affirmer clairement la nécessité de poursuivre la lutte.

Et la lutte s'est poursuivie à Miramas (20 000

habitants), nœud ferroviaire important, à une vingtaine de kilomètres de l'usine. 400 à 500 sidérurgistes se rendaient alors à la gare de triage et occupaient les voies.

L'arrivée de deux compagnies de CRS a été accueillie par une pluie de projectiles de toutes sortes et le maire PCF de Miramas relayé par certains dirigeants CGT n'aura pas réussi à dé-

tourner la colère des travailleurs... Mieux, les cheminots de la gare se sont aussitôt mis en grève. Chargeant par deux fois, les CRS ont dû reculer devant l'hostilité de la population qui s'était massée le long des voies. Au cours de l'une des charges, un délégué CFDT a été blessé. On peut dire qu'à cette action, il a un peu manqué une direction conséquence correspondant à l'attente des travailleurs mais mercredi, devait se tenir une autre assemblée générale où d'autres actions devraient être proposées.

Après 57 jours de lutte, le poids des pressions financières est important, souvent dramatique, mais une partie suffisamment importante de travailleurs ne baisse pas la tête et le sort de la lutte ne semble pas réglé si tôt.

Correspondant
FOS-SUR-MER

POURQUOI LES TRAVAILLEURS DE CHEZ PERRIER SONT EN LUTTE ?

Exception qui confirme la règle, l'entreprise Perrier de Vergèze dans le Gard connaît une certaine expansion. La direction essaie de lui donner une image de «bonne boîte» dans la région. Pourtant, les travailleurs se sont mis en lutte depuis quelque temps. Nous publions des extraits d'un texte de la section CGT de l'usine qui explique les raisons de cette lutte.



Les grévistes de Perrier (Vergèze).

Quand on ne vit pas un événement, on a tendance à le percevoir de façon plus ou moins superficielle. Aussi, ceux qui de loin ont vent de ce conflit, peuvent se demander pourquoi et comment il est possible que dans ce que d'aucuns présente comme l'ensemble pilote de la région les travailleurs peuvent être mécontents.

Pensez donc, une boîte qui embauche, qui paie un peu plus qu'ailleurs où les conditions de travail sont acceptables et où les avantages sociaux sont appréciables.

C'est en tout cas en présentant les choses de cette façon que la direction Perrier mène son action psychologique.

Il convient donc, à un moment où le conflit risque de se radicaliser, que l'opinion régionale ait une autre vue de cette situation.

Pour donner une image simple, je dirais que Perrier est un groupe financier qui fonctionne comme une

pompe à profit et qui aspire les capitaux à plusieurs niveaux. Au niveau national, européen et international sa structure est une des plus intelligente et des plus efficace qui soit, et aucune possibilité «légale» pour se servir des diverses législations fiscales n'est ignorée que ce soit en France pour échapper au fisc ou à l'étranger pour rapatrier les capitaux. (...)

C'est donc à cette échelle que les travailleurs de Perrier évaluent le fruit de leur travail. D'autant que ce qui est aujourd'hui acquis (et en partie remis en cause) est le résultat de dures et longues luttes et d'une pression constante pour améliorer. Sous prétexte que la région subit la crise de plein fouet, que la misère s'installe peu à peu, on voudrait faire de nous des agneaux dociles, en nous disant : «Regardez en dessous de vous, il y a plus malheureux».

Mais, est-ce de notre

faute si le système capitaliste a mis le pays à sac, affame son peuple, le met au chômage ou se sous-rémunère ? (...)

NOS REVENDICATIONS :

Salaires

Un des points essentiels de ce volet, c'est le retour aux accords de 1970-1971. Pour bien comprendre, il faut savoir que depuis janvier 1977, la direction Perrier, s'appuyant sur le plan Barre, les accords de modération des prix et de soi-disant menaces de restriction de crédit a remis en cause ses engagements formels (...).

35 heures sans perte de salaire
Il serait anormal que les chantres européens élucubrent sur ce sujet, et que les travailleurs n'en fassent pas une exigence.

Nous ne sommes pas partisans de tout ou rien, nous voulons négocier.

Nous rappellerons cependant qu'à Vergèze le retour de 48 heures à 40 heures a permis la création d'environ 250 emplois.

5^e semaine de congés payés.
Harmonisation des statuts entre mensuels et journaliers.

(...) Voici brièvement exposé le sens de la lutte chez Perrier.

Aucune autre arrière pensée et surtout, pas de grève pour la grève. Depuis plus de deux ans nous attirons l'attention de la direction sur ces problèmes et nous avons essayé de trouver une issue par la négociation. Cette année encore, nous avons tout fait pour éviter le conflit. La direction a fait la sourde oreille, en refusant de régler le contentieux.

Il était alors inévitable que cela se termine par un affrontement. Mais, à qui la faute ?

● Calor : grève pour 2 600 F net, hors primes !

Depuis lundi 21 mai, après un débrayage des ouvriers de Corbas, 90 % des 900 travailleurs de Calor Lyon et Corbas, sont en grève totale pour de meilleurs salaires. Salaire actuel d'une ouvrière : 2 100 par mois avec primes. La direction, bien qu'en période de commandes, refuse de négocier, envoie huissiers et flics en civil. Au comité central d'entreprise, seul le bilan était à l'ordre du jour, pas l'augmentation des salaires qui serait discutée en juin avec la perspective d'une augmentation en juillet. Les travailleurs et travailleuses ont mené des actions offensives : mardi 22 et 28 : passage avec des banderoles dans tous les ateliers, manifestation dans le quartier pour faire connaître la lutte. Les travailleurs devront continuer la mobilisation pour faire céder la direction.

CORRESPONDANT 28 mai 1979

MARCHE DES TROIS FRONTIERES

Samedi 2 juin

SOLIDARITE AVEC LA LUTTE DE LONGWY

● Solidarité des classes ouvrières d'Europe
● Contre les licenciements, le chômage et la répression
A l'appel de :
PCR ml (France)
TPO (Belgique)
UCL (Luxembourg)

Et la participation d'une délégation des sidérurgistes allemands.
Départ : 14 H 30 ex usine d'Athys (Belgique), passage à Rodange ; 16 heures : entrée à Longville ; 1. heures : passage à Herserange, arrivée à Longwy-Bas.

LA DIRECTION DE LA FGM-CFDT SE DÉCERNE UN AUTO-SATISFICIT

Georges Granger, le tout nouveau secrétaire général de la fédération CFDT de la métallurgie a au moins un mérite, c'est celui d'être clair. Dressant le bilan des négociations dans la sidérurgie, il a déclaré le plus sincèrement du monde : «Raymond Barre a eu raison de vouloir modifier la sidérurgie. La restructuration était inévitable en raison de la mauvaise gestion des maîtres de forge. Mais, restructurer sans s'occuper des problèmes humains risquait de créer des situations dramatiques». Jacques Chérèque, le prédécesseur de Georges Granger mettait quelques nuances quand il défendait un tel point de vue. Il reste que cette manière de voir est pour le moins singulièrement contradictoire avec l'affirmation selon laquelle «la CGT mène la bataille de l'acier, nous (la CFDT-NDLR) celle de l'emploi».

Quelle bataille de l'emploi Georges Granger entend-il mener ?

Il nous parle des implantations d'usines, en faisant référence à l'automobile. Pourtant, il sait à quoi s'en tenir sur ce point. Il sait que les mirifiques promesses sont le plus souvent sans suite ; que, par exem-

ple, l'usine Saviem de Bailly qui devait soi-disant remplacer les emplois perdus dans la sidérurgie de Thionville n'emploie aujourd'hui que 300 personnes. Alors ? Les travailleurs ne se battent certes pas pendant des mois pour défendre des vieux morceaux de ferraille et des machines vétustes, mais ils se battent dans tous les cas pour «vivre et travailler au pays». Et le pays aujourd'hui pour eux, qu'on le veuille ou non, c'est la sidérurgie.

Georges Granger s'estime satisfait. «Notre stratégie a partiellement réussi» affirme-t-il sans rire. Et d'énumérer les «acquis importants» obtenus : sursis d'un an accordé à l'usine de Denain, calendrier de discussions prévues avec la direction d'Usinor, engagement des pouvoirs publics à ce qu'il n'y ait pas de fermeture sans que soit trouvé des emplois de remplacement. On se satisfait de bien peu de choses à la direction de la FGM. En tout cas, il serait étonnant que Georges Granger aille raconter tout ça aux militants de Longwy...

G.P.

Villeurbanne Une grève qui fait peur à Richelmy...

A Bully, près de l'Arbresle dans la région lyonnaise se trouve une maison de l'enfance, la Croix-du-Sud, qui dépend de l'association du centre Saint-Exupéry à Villeurbanne et dont le principal dirigeant est monsieur Richelmy bien connu des villeurbanais. Quatre éducateurs se mettent en grève ; au bout de 10 jours ils sont licenciés, les 32 enfants ont disparu, le directeur aussi.

Le 15 mai, les 4 (sur 5) des éducateurs de la maison de l'enfance de la Croix-du-Sud se mettent en grève sur les revendications suivantes : avoir une entrevue avec le bureau de l'association pour négocier des nouvelles conventions collectives, une grille d'horaires respectant les 40 heures, dans le cas contraire où les 40 heures seraient dépassées, paiement des heures supplémentaires. Mais voilà que Richelmy (responsable d'organisme socio-culturel, ancien adjoint au maire de Villeurbanne Gagnaire, candidat RPR malchanceux des législatives de 1978 derrière Hernu) ne donne aucune réponse aux éducateurs, par contre, il leur coupe le téléphone. Les éducateurs ne baissent pas les bras et décident d'occuper les locaux tout en s'occupant des 32 enfants résidant

dans le centre. En attendant, Richelmy fait la sourde oreille. Voilà qu'un beau matin, il convoque individuellement à Villeurbanne les grévistes, y compris le délégué syndical CFDT, pour les informer de leur licenciement pour «abandon de poste». Richelmy était contre toute section ou actions syndicales. Mais, pendant ce temps, il fait évacuer les enfants du centre de Bully, fermer portes et fenêtres, et installer à l'intérieur des vigiles de la Ronde de nuit, société lyonnaise de surveillance, avec des consignes très strictes et de ne laisser entrer absolument personne. Il faut préciser que l'une des 4 grévistes est logée dans la maison et paie un loyer, et qu'avec ces mesures répressives elle se trouve dans l'impossibilité de rentrer chez elle... De plus, personne ne sait où se trouvent les enfants, ainsi que le personnel, et bien sûr le directeur. Drôle de façon, monsieur Richelmy de respecter les libertés, les échanges d'idées, et la sécurité (thème de votre campagne en 1978) que de licencier du personnel, de refuser la négociation, d'enlever 32 enfants et de prendre et de prendre la fuite !...

Corr. VILLEURBANNE

COMMUNIQUE

L'équipe du cinéma «Familia» à Lyon, qui défend un certain type de programmation (*Alertez les bébés, Au nom du progrès, Films du Tiers Monde, minorités, etc.*) et qui considère que le cinéma est un instrument important de la liberté d'expression et de la lutte, fait un appel urgent pour un soutien financier. Envoyez votre soutien au cinéma «Familia», 262 rue Duguesclin, 69 003 Lyon.

Transformation de l'Institut national de la recherche agronomique en établissement public, industriel et commercial

UNE RECHERCHE AU SERVICE DE QUI ?

Lors du Conseil des ministres du 25 avril, le ministre de l'Agriculture a présenté un projet de réforme de l'Institut National de la Recherche Agronomique. Les principales orientations de cette réforme ont été communiquées aux organisations syndicales par le directeur de cabinet de Mehaignerie.

Parmi les points importants :

- transformation de l'INRA en Etablissement Public, Industriel et Commercial.
- Un accroissement du rôle du Conseil d'Administration qui ne comptera que 2 représentants du personnel sur 14 membres.

Les autres étant :

- 4 représentants de l'Etat (Agriculture, Recherche, Budget, Industrie).
- 4 personnalités «qualifiées» (représentant notamment les industries d'amont, d'aval et les consommateurs).
- 4 représentants des organisations professionnelles agricoles.

- Un accroissement du rôle du Comité scientifique qui, se réunissant le cas échéant en formation restreinte, sera chargé notamment d'apprécier la qualité des programmes de recherche et des équipes qui les mettent en œuvre.

- une gestion par programme,
- regroupement des moyens
- passage possible vers d'autres services (enseignement, Ministère).

DES MENACES DE LICENCIEMENTS

Par contre **silence complet sur le statut du personnel**. Celui-ci pourrait être régi soit par un régime de droit public soit un régime de droit privé ; les corps statutaires actuels (fonctionnement-titulaires) sont mis en voie d'extinction. Que deviendront les contractuels de l'E.P.I.C. payés par l'Etat et non plus sur le budget de l'Etat ?

Des menaces de licenciements sont à craindre à court terme soit par suite de compression budgétaire, soit par cessation d'activité d'un laboratoire ou déplacement du chercheur responsable de l'équipe. Le décret relatif à la réforme

pourrait être pris le mois prochain ; les arrêtés d'application suivraient pendant les vacances. Comme l'ont déclaré la CFDT et la CGT-INRA «seule la pression du personnel permettra de faire reculer cette date et d'entamer des discussions sur le statut du personnel. Il importe de réagir immédiatement par une action dure, vigoureuse et massive. Une concertation est actuellement en cours pour organiser la riposte».

RENFORCER LA POSITION DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES

Silence complet aussi sur les petits paysans. Cette réforme n'a pas pour

but d'éviter leur exode ou d'améliorer leurs conditions de travail et de vie mais bien de renforcer la position des grandes exploitations «rentables» et des industries agro-alimentaires - en leur donnant une place de choix au Conseil d'administration ; - en liant encore plus étroitement à tous les niveaux la Recherche agronomique à l'Industrie ; - en renforçant le contrôle des programmes de recherches ; - en mettant l'accent sur la nécessité de la rentabilisation («valorisation») de la recherche ; - en laissant la recherche agronomique coupée de la réalité paysanne.

Corr. ANGERS

Contre les fermetures d'écoles rurales Un premier pas vers la coordination des luttes



Ecole sauvage à Montia (Tarn) en 1977 contre la fermeture des écoles rurales.

Grenoble. La conférence de presse du Comité école et formation, qui s'est tenue récemment, a fait le point sur la situation des écoles rurales pour la rentrée 1980. Un constat s'impose : les écoles rurales sont encore une fois durement touchées par les mesures d'austérité de l'éducation nationale. En effet, appliquant la politique d'austérité de Barre à l'Education nationale, Beullac préconise une application stricte de la grille Guichard, (cette grille détermine des effectifs minimum en-dessous desquels une classe peut être fermée. Jusque-là, l'application de cette grille était assez souple en zone rurale. Aujourd'hui, les consignes d'applications les plus rigoureuses ont été données, les moyens de contrôle les plus radicaux ont été pris (vérification des élèves un par un sur les listes fournies par les instituteurs, voire inspection dans les familles). C'est ainsi que cette année les chiffres de fermeture sont

particulièrement élevés. Exemple, dans la Drôme, contre 44 ouvertures de classe maximum, 53 fermetures dont 10 classes uniques, plus 6 si les effectifs ne sont pas conformes aux normes ministérielles ; cela porterait à 110 sur 380 le nombre de communes sans écoles dans ce département. Dans la Lozère, 120 fermetures contre 25 ouvertures. Dans l'Isère, 218 fermetures dont 9 classes uniques contre 140 ouvertures.

Enseignement au rabais dans les classes de quartiers populaires des villes, mort des villages dans les campagnes, voilà ce qu'une telle politique provoque.

«Le gouvernement entend garder la montagne vivante», «pour rester vivant et développer son nouvel équilibre, le milieu rural doit pouvoir compter sur la présence active des services publics...» Giscard, février 1978.

Alors que nous sommes abreuvés de discours démagogiques sur «l'aména-

gement rural», les faits démentent ces paroles. Face à cela un certain nombre de luttes ont contraint le gouvernement à reculer : Trièves, en Isère en 1974, Vergès dans le Jura en 1977, Le Ferret en Aveyron en 1978, Truinas en Drôme en 1975. Ces luttes ont été souvent isolées et de ce fait moins efficaces. On peut noter à ce propos la scandaleuse passivité du SNI par rapport à ces luttes, ce syndicat admettant la fermeture d'un grand nombre de classes rurales. Aussi pour dépasser ce stade et construire un rapport de forces plus solide une coordination commence à se mettre en place. Elle rassemble des enseignants et non-enseignants qui ont participé à des luttes contre des fermetures d'écoles en Isère, Drôme, Ardèche et Jura.

Adresse de la coordination : Thérèse Cousin
4, place Lionel Terray
38100 Grenoble

Corr. Grenoble

Il voulait assister à un concert sans payer

IL EST TIRE A BOUT PORTANT PAR UN FLIC

La première du concert du groupe les Who ne pouvait manquer d'attirer du monde, et particulièrement les jeunes, même désargentés. L'un d'entre eux, qui tentait de s'introduire dans l'enceinte du spectacle sans payer, a subi la répression aveugle d'un flic en civil qui lui tira une balle dans la tête à bout portant. Le jeune restera défiguré à vie.

Il voulait assister au concert rock du groupe anglais les Who... Comme des milliers de jeunes, il n'avait sans doute pas de quoi débours la somme nécessaire pour assister à de tels spectacles, où les grands organisateurs n'hésitent pas à pratiquer des prix prohibitifs. En tentant de pénétrer dans l'enceinte sans avoir acquitté son entrée, il est interpellé par des flics qui le mènent au commissariat. Il y restera plus de dix heures, temps au bout duquel il parvient à déjouer l'attention de ses gardiens et tente de fuir.

Un brigadier en civil, qui faisait fonction d'inspecteur se lance alors à sa poursuite. Pour cela, il réquisitionne un motard qui le met rapidement à portée du fuyard. Celui-ci est maîtrisé, violemment, par le flic. Le jeune ne se débat pas, il est immobile contre un mur. C'est le moment que choisit le flic pour lui tirer, à bout portant, une balle dans la tête! Le jeune a la mâchoire fracassée. Il restera défiguré à vie! Malgré les nombreux témoignages, le brigadier persiste à dire que le jeune était violent,

et qu'il se trouvait en état de «légitime défense»... Cette version des faits révolte les témoins, qui n'ont pas hésité à déposer leur témoignage dans l'information ouverte. Mais la vérité aura mis 17 jours à éclater au grand jour, les faits s'étant passés le samedi 12 mai, les témoins de la scène du coup de feu ne sachant pas qu'il s'agissait d'un simple resquilleur.

L'IGS, la police de la police, a ouvert une enquête... gageons qu'elle conclura à une «bavure», qu'on reparlera de «brebis galeuse», qu'une éventuelle sanction pourra être prise à l'encontre du brigadier flingueur. Ce n'est pas cela qui ôtera le risque, un jour, de prendre une balle dans la peau pour un motif futile...

NON A LA REMISE EN CAUSE DU DROIT DE GRÈVE DES TRAVAILLEURS !

Hier c'était la loi anti-grève à la télévision, les condamnations suite aux manifestations des sidérurgistes et du 1^{er} mai. Aujourd'hui, ce sont les menaces contre une institutrice faisant fonctions de directrice. Motif des poursuites ? «Ecole fermée mardi 17 mai, jour de grève nationale». Un membre de la fédération Lagarde ayant fait le tour des écoles de son secteur avec un huissier, porte plainte à l'Inspection académique.

Une importante mobilisation étant effectuée par le SNI-44 et le SGEN, une grève avec manifestation était appelée le mardi 29

mai. La grève fut suivie à 80 % par les enseignants et la manifestation regroupait plusieurs centaines d'enseignants.

Le SNI-44 montrait alors sa grande politique unitaire empêchant le SGEN de prendre la parole et refusant au SGEN de participer à la délégation à l'Inspection et ensuite au rectorat. Malgré la mobilisation des instituteurs le pouvoir n'a pas cédé. La seule proposition faite par le SNI-44 étant de proposer une audience au ministère pour régler ce cas, la majorité des manifestants fut déçue des résultats et des perspectives. Pour les manifes-

tants ce n'est pas un cas qu'il faut défendre mais le droit de grève de tous les instituteurs car demain le ministère n'essayera-t-il pas de limiter le droit de grève de tous les enseignants en leur imposant un «service minimum» ?

Des mots d'ordre lancés par le SGEN ont été repris par de nombreux manifestants : «Dans l'enseignement, comme à la télévision, non au service minimum !», «Grève Oui ! Sanctions Non !», «Droit de grève, droit d'affichage, défendons nos libertés !».

Corr. NANTES

HALTE AUX SÉVICES FASCISTES ! SOUTIEN TOTAL A ANNICK !

Ce mardi 29 mai à 15 heures, se tenait une conférence de presse. En effet, vendredi 25 mai à 18 heures, un groupe de nazis a kidnappé une militante connue sur Caen pour ses activités politiques, elle est militante de l'OCT, et pour ses activités syndicales. Elle est aide-soignante au CHU (Centre hospitalier Universitaire). Elle a eu les yeux bandés et fut emmenée dans un endroit isolé où les nazillons lui ont lacéré la poitrine et le ventre à coup de rasoir, en taillant une croix gammée entourée d'un faisceau, ainsi qu'un quadrillage profond. Ils l'ont abandonnée en rase campagne et ont expliqué leur acte comme un «avertissement avant la liquidation

de tous «les rouges». Face à cette agression fasciste, le PCRml, l'UCF, l'OCT, la LCR, l'UR CFDT, le PS, la Ligue des droits de l'homme et des personnalités de la ville ainsi que la CGT-CHU ont répondu présent, les journaux locaux également. Un militant de l'OCT a relaté les faits et a démenti la déclaration de la police faite aux journaux, en particulier *Paris Normandie* : cette déclaration de la police laisse croire que cette affaire est confuse car Annick n'avait pas porté plainte ce week-end, sur l'avis de l'officier de garde. La police prétend être passée chez elle ce week-end, ce qui est faux. Mardi à 9h 30, Annick a porté plainte au commissariat.

Elle y est restée toute la journée. Le commissaire va déposer ce dossier au juge d'instruction. Et la PJ commence l'enquête. Sur proposition de la CFDT, sera organisée une manifestation de protestation jeudi 31 mai. Il a été décidé aussi de mettre sur pied un collectif le plus large possible.

**Non aux atteintes aux libertés démocratiques !
Dissolution des groupes fascistes !
Soutien total à Annick !**

Vérité publique sur cette affaire et poursuites et inculpation des nazis.

Corr. CAEN

INTERNATIONAL

Le peuple irlandais en lutte sur tous les fronts

Reportage de nos envoyés spéciaux

L'Irlande change-t-elle ? Les journaux et la télévision de la république d'Irlande donnent l'image d'un pays en pleine mutation. Les produits de grande consommation envahissent les vitrines des magasins de Dublin, de Cork, de Limerick et même de la lointaine Galway, porte du Connemara. On voit de plus en plus de voitures, de télévisions et les influences du continent se font sentir de plus en plus dans la façon de se vêtir, et dans la culture anglo-américaine uniformisée : disques, films, etc.

Réunis à Killarney récemment

pour y parler «management», «croissance industrielle» et réformes, les hommes d'affaire affirment que le capitalisme irlandais doit prendre confiance en lui-même, rejoignant les vœux du Premier ministre, Jack Lynch, dont le parti Fianna Fail, se veut le garant des intérêts de la bourgeoisie nationale irlandaise. Dans les instances dirigeantes, on parle de changements sur tous les plans, y compris l'introduction de la contraception dans un pays où le clergé et la religion catholique jouent un rôle prépondérant. Mais, pour ne parler que de l'économie, les transforma-

tions qui sont apportées bénéficient surtout aux sociétés étrangères, attirées ici par des avantages financiers et fiscaux qu'elles ne trouvent nulle part ailleurs en Europe, dans un pays où la main-d'œuvre abondante des villes touche les salaires les plus bas de la CEE.

En 1979, la misère, le chômage et l'émigration sont encore des réalités quotidiennes, mais cette année est marquée par un essor des luttes sans précédent, au Nord comme au Sud. En République d'Irlande, de nombreuses grèves ont lieu actuelle-

ment et les luttes populaires des femmes en faveur de l'avortement et de la jeunesse contre la répression policière se développent. En Ulster, à la fin de l'année 1978, débutait une nouvelle offensive républicaine qui n'a pas connu de trêve, malgré les élections britanniques. Début 1979, au Sud, le mouvement ouvrier est entré massivement en lutte. La situation dans l'ensemble du pays montre que le passé de lutte du peuple irlandais, marqué par la grève générale de 1913 et l'insurrection de Pâques 1916, est toujours présent dans l'esprit des masses.

1- Un 1^{er} mai combatif à Dublin

Malgré le froid et la pluie — il a neigé encore la nuit dernière sur les montagnes — plusieurs dizaines de milliers de travailleurs se rassemblent aux alentours de Parnell Square à Dublin afin de manifester pour exiger la réforme de l'impôt en ce jour du 1^{er} mai. Aujourd'hui l'Irish Congress of Trade-Unions (I.C.T.U.) est hostile aux démonstrations de rue, et à la grève, préférant s'en tenir aux promesses du nouvel «accord national», sorte de pacte social proposé par le gouvernement, qui comptait limiter l'augmentation des salaires à 8 % pour 1978, alors que les postiers en grève actuellement réclament 50 % d'augmentation. Malgré les menaces de l'ICTU, le Dublin Council of Trade-Unions (Union Régionale de Dublin), ralliant plusieurs syndicats, a maintenu son appel à la grève pour le 1^{er} mai, et à la marche contre le prélèvement de l'impôt directement sur les salaires ou P.A.Y.E. (Pay As You End). La colère des ouvriers, très nombreux à

Dublin, ville industrielle, est grande : 67 % de la population payent 87 % de la masse fiscale, tandis que les multinationales sont exonérées d'impôts.

Le 1^{er} mai en Irlande du Sud est célébré d'une manière assez particulière. Tout d'abord la Fête du travail n'est pas fériée : quitter son atelier ou son bureau est donc un geste politique qui dénote un certain engagement. D'autre part, l'aspect de la manifestation a peu de similitudes avec ce qu'on peut voir ailleurs en Europe : en tête, le drapeau irlandais est suivi de l'orchestre de cornemuses des employés d'«Aer Lingus» (lignes aériennes irlandaises) qui, vêtus de kilts, marchent militairement ; puis viennent les différentes corporations et syndicats regroupés avec discipline par usines et portant leurs bannières comme des emblèmes. Pas de drapeaux rouges, mais un oriflamme avec la charrie et les étoiles (symboles républicains).



La manifestation du 1^{er} mai à Dublin, axée contre le prélèvement direct des impôts sur les salaires et pour une réforme fiscale en faveur des travailleurs.

DES CRIS CONTRE LES JAUNES

Aucun slogan n'est scandé, la marche est silencieuse. Cependant, des cris sont poussés lorsque

la manifestation croise les «jaunes» conduisant des bus et des lazzis sont adressés aux petits groupes de policiers stationnés sans arme devant les bâtiments publics. Dans le

cortège, on remarque les postiers dont la grève générale se poursuit et les employés de la chaîne de restaurants Mac Donald en grève pour l'amélioration de leurs conditions de tra-

vail, une augmentation de salaire et la reconnaissance de leur syndicat. Certains travailleurs conspuent le syndicat de collaboration de classe : «L'ICTU dort pendant que les travailleurs défilent» et le parti au pouvoir «Fianna Fail dehors».

Au terme de la manifestation, les dirigeants syndicaux, fréquemment interrompus par les interpellations des travailleurs, prononcent du haut de la plate-forme d'un camion des interventions en faveur d'un impôt équitable, d'une réforme fiscale immédiate et du rétablissement de l'impôt sur la fortune. Des poings se lèvent dans la foule où on peut lire sur une pancarte : «ICTU où es-tu ? L'ICTU dine avec les patrons».

Paddy Mac LAUGHLIN

Demain, la suite de notre reportage : La lutte armée et les élections britanniques en Ulster

INTERNATIONAL

Iran : Le projet de constitution serait soumis prochainement à un référendum national

Le ministre iranien de l'Intérieur a annoncé que les députés de l'Assemblée constituante ne seraient pas élus mais que par contre, le projet de Constitution serait soumis à l'opinion publique et qu'il serait « tenu compte des suggestions » avant de soumettre le texte constitutionnel à un référendum national. Témoignant de l'inquiétude de certains quant au respect de la démocratie, le président du Front National a fait part de ses craintes que le référendum ne se limite simplement à dire oui ou non au projet de constitution. Me Matine-Daftari a d'autre part déclaré que « seule l'indépendance judiciaire peut dans les circonstances actuelles garantir les droits et les libertés des

iraniens », citant à ce propos l'arrestation il y a un mois d'une cinquantaine de militants des Feddayin du Peuple, accusés d'avoir tenté de se procurer des armes en fraude.

Par ailleurs, les élections du président de la République pourraient avoir lieu bientôt si l'on en croit les informations qui circulent à Téhéran, postulant à la candidature l'ayatollah Khomeiny et l'ayatollah Taleghani, ce dernier possède, semble-t-il, une grande influence au sein des masses iraniennes et des forces démocratiques ainsi que parmi les minorités nationales telles que les Kurdes et les Turkmènes, résolvant certains conflits les opposant au pouvoir central.

● Pologne : la police prépare la visite du Pape

En perspective de la visite du Pape en Pologne qui commencera le 2 juin, la police procède aux derniers « préparatifs » en perquisitionnant les domiciles de plusieurs dissidents. A Bukowie près de Lodz, Miroslav Kimnes a été arrêté et envoyé dans un hôpital psychiatrique pour avoir fait signer une pétition réclamant la retransmission complète de la visite du Pape à la télévision.

● Espagne : renforcement de la police et appel à la délation

PROPOSE L'ETAT MAJOR DE CRISE DE SUAREZ

Après la vague d'attentats qui a fait 17 morts et 40 blessés le week-end dernier, le Premier ministre s'est réuni dans la nuit de dimanche à lundi avec les principaux dirigeants militaires (chefs d'Etat-major des trois armes), et avec les ministres de la Défense et de l'Intérieur pour étudier les mesures à appliquer contre le « terrorisme ». Les mesures adoptées par le Parlement prévoient le renforcement de la présence policière dans les villes et l'appel à la délation de la population. En ce qui concerne la responsabilité de l'ETA dans les récents attentats, l'organisation basque revendique l'assassinat des 3 officiers supérieurs, mais réfute toute participation dans l'attentat à la bombe de la cafétéria California qui a fait 8 morts et 40 blessés, elle dément également avoir tenté d'enlever Chaban Delmas. Lundi soir un groupe de jeunes fascistes du parti Force nouvelle a incendié plusieurs voitures et brisé des vitrines à Madrid, la police a procédé à 16 arrestations.

**téléphonez
au
quotidien
636 73 76**



Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

A PROPOS DE L'EUROPE

Prendre en compte l'ensemble de la situation internationale (4)

La multiplication des interventions, directes ou indirectes, notamment au cours des deux dernières années, contre un certain nombre de pays du Tiers-Monde, en Afrique, au Proche-Orient, en mer Rouge, dans la région du golfe Persique, en Asie du Sud-Est, vise pour l'URSS, qui dispose elle-même de ressources en matières premières considérables, et d'approvisionnement sûrs, à priver les États-Unis de réserves importantes et de points d'appui militaires. Surtout, ces interventions lui servent de

base au développement des pressions directes sur les impérialismes secondaires devenus enjeu de la rivalité USA-URSS. Le développement de ces pressions soviétiques, qui prennent ainsi appui sur les interventions contre le Tiers-Monde, est aujourd'hui particulièrement net pour ce qui concerne les impérialismes ouest-européens et l'impérialisme japonais, que l'URSS cherche à soustraire à la zone d'influence américaine.

DU TIERS-MONDE A L'EUROPE (fin)

La localisation même des interventions dans le Tiers-Monde, dessine la mise en place d'un vaste dispositif pour arriver à cette fin. Car, en effet, l'Europe et le Japon sont presque entièrement dépendants pour leur survie (comme pour leur défense) d'approvisionnement extérieurs en matières premières, notamment énergétiques. Or, c'est justement la lutte pour le contrôle des sources d'approvisionnement de l'Europe et aussi du Japon, et des grandes voies d'acheminement maritimes, qui constitue le mobile — si l'on en juge par les points d'application de l'intervention soviétique — de l'effort d'expansion de l'URSS actuellement.

LE JAPON MENACÉ

Les interventions en Asie du Sud-Est, l'encouragement à la politique expansionniste des dirigeants de Hanoï, qui tentent de réaliser leur projet de « fédération indochinoise », visent à l'encerclement de la Chine. Les interventions dans cette partie du monde visent également au contrôle des communications entre le Pacifique et l'Océan Indien, facilitant ainsi le déploiement de la flotte de guerre soviétique, comme l'indique la transformation progressive du port vietnamien de Cam-Ranh en base navale soviétique. Ces interventions visent tout cela mais, elles visent aussi à encercler le Japon, comme le montre l'installation de bases militaires soviétiques jusque sur des îles du nord du Japon, elles visent à contrôler ses routes d'approvisionnement en matières premières, alors que la plus grande partie du pétrole qu'il consomme transit en provenance du Proche-Orient — par le détroit de Malacca, convoité par l'URSS.

L'EUROPE ENJEU DECISIF

L'Europe, quant à elle, se trouve directement visée dans ses approvisionnements, par les interventions de l'Afghanistan à l'Éthiopie, en passant par le Yémen : les points d'appui acquis ainsi par l'URSS permettent à celle-ci d'exercer son contrôle sur le trafic de la mer Rouge et de menacer ou contrôler les principales ressources pétrolières des pays occi-

dentaux. De même, en Afrique, où l'Europe s'approvisionne en matières premières, les multiples manœuvres soviétiques et cubaines visent au contrôle du continent en tentant de le couper en deux, et de l'infiltrer en plusieurs points, dont l'Afrique australe.

Parmi les pays impérialistes secondaires soumis aux manœuvres d'encerclement de l'URSS, ceux d'Europe occidentale occupent une place particulière ; pour un certain nombre de raisons, ils représentent, en effet, une position essentielle, dont le retrait de la zone d'influence américaine — dont ils font encore partie malgré la disparition du camp impérialiste sous tutelle US tel qu'il existait après guerre — et le rapprochement avec l'URSS, seraient seuls de nature à assurer à l'URSS un avantage décisif, au plan mondial, sur les États-Unis. L'Europe est, en effet, un enjeu considérable par son potentiel humain et technologique, ses relations internationales, au carrefour avec l'Afrique et l'Asie. Outre la dépendance militaire de l'Europe vis-à-vis des États-Unis et de leur « parapluie nucléaire », on sait que la Communauté européenne est aujourd'hui pour les Américains leur première zone d'investissements et leur premier partenaire commercial dans le monde, tandis que le contrôle d'une partie du potentiel européen leur permet de s'assurer la suprématie mondiale dans les secteurs industriels les plus avancés.

Malgré les résistances opposées par les impérialismes ouest-européens, notamment au plan économique, les États-Unis s'appuient sur les nombreux liens politiques, économiques, financiers et militaires noués avec l'Europe depuis la dernière guerre — liens persistants malgré le développement des contradictions entre impérialismes occidentaux — et essaient de profiter de la menace soviétique pour maintenir leur suprématie en Europe occidentale.

LA POUDRIERE

Le fait que ce soit sur le sol européen, aujourd'hui — où se font face les dispositifs de l'Otan et du Pacte de Varsovie — que sont concentrés l'essentiel des arsenaux, la majeure

partie des forces militaires mondiales, témoigne de l'importance de la partie qui se joue là. Face à l'important dispositif militaire américain maintenu en Europe, l'URSS a, en moins de dix ans, profitant notamment de la politique dite de « détente », accru formidablement son potentiel militaire, nucléaire et conventionnel sur le continent européen, acquérant ainsi dans le domaine des armements conventionnels, et notamment des chars, une supériorité écrasante sur l'Otan. Ce dernier point ainsi que le déploiement actuel des armes nucléaires tactiques en Europe de l'Est, notamment en RDA, sont particulièrement importants dans la mesure où rien n'indique qu'un conflit pour le contrôle de l'Europe aurait nécessairement d'emblée un caractère généralisé. En effet, la tactique militaire « bouchée par bouchée » visant un pays européen à la fois, en précédant un conflit généralisé rendu inévitable, pourrait tout à fait s'inscrire dans la stratégie de l'URSS. Ceci pourrait constituer un prolongement militaire de sa politique qui consiste aujourd'hui à jouer la carte de la division des pays ouest-européens entre eux.

La division des pays de l'Europe de l'Ouest est en effet une manœuvre privilégiée des superpuissances et plus particulièrement aujourd'hui de l'URSS pour tenter de s'assurer le contrôle de cette région du monde.

LES MOYENS « PACIFIQUES »

Du fait que les manœuvres d'encerclement de l'Europe s'effectuent pour une part à travers des interventions militaires dans le Tiers Monde, du fait aussi de l'accroissement, au cours de la dernière décennie, des forces militaires en Europe, et du nombre de missiles pointés contre l'Europe occidentale, ont auréole tort d'en conclure pour autant que les préparatifs de guerre se limitent à cela. Ce serait ne pas voir tous les autres préparatifs de fait qui résident notamment dans les pressions politiques, exercées sur les pays européens. Ces pressions ont toute leur importance par rapport à la question de la guerre mondiale, car le déclenchement de celle-ci ne peut intervenir qu'après

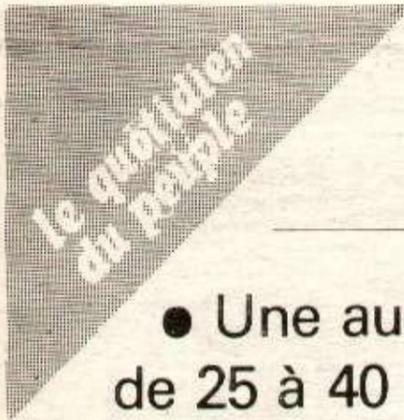
que les superpuissances aient épuisé, dans le cadre de leur rivalité, un certain nombre de moyens « pacifiques », politiques pour arriver à leurs fins. La thèse de Clausewitz, reprise par Lénine selon laquelle la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens, prend ici toute son importance. Une nouvelle guerre mondiale ne peut être en effet que le prolongement, dans des conditions déterminées, de la lutte entre les deux superpuissances pour la domination mondiale. Elle ne peut se déclencher que comme l'aboutissement de tout un processus, où leur développement inégal s'accroît, où les rapports de forces entre elles se modifient. Ainsi, la politique de « détente » prônée par le social-impérialisme — symbolisée notamment par la conférence sur la « paix et la sécurité » en Europe, à Helsinki puis Belgrade — n'est pas seulement un paravent à l'abri duquel l'URSS a pu renforcer considérablement son potentiel de guerre. C'est aussi une politique qui vise à neutraliser « pacifiquement » les pays européens, car les dirigeants soviétiques n'envisagent pas la guerre pour la guerre ; celle-ci ne peut être mise à l'ordre du jour, que lorsque les autres moyens ont été épuisés, même si la menace plus ou moins implicite qui en est faite, est un moyen de pression permanent.

L'UTILISATION DES DIVISIONS DES PAYS OUEST-EUROPEENS

Les pressions que l'URSS exerce ainsi directement sur l'Europe occidentale, tout en s'appuyant sur le déploiement de son dispositif militaire (cf par exemple les pressions exercées au Nord de l'Europe de l'Ouest par le déploiement de la flotte de guerre soviétique, à proximité des pays secondaires), sont, pour le moment, avant tout politiques. Ainsi, l'URSS qui est fortement hostile à la construction européenne, entend largement tirer parti des divisions des pays ouest-européens entre eux, de leur rivalité inter-impérialiste.

Jean-Paul GAY

Demain : La contribution au Front anti-hégémonique



VIE ET HABITAT, TERRAINS DE LUTTES

- Une augmentation de 25 à 40 % du loyer
- Un véritable impôt sur les revenus modestes

L'AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT

Une correspondance de Vaulx-en-Velin (banlieue lyonnaise)

Témoignage d'un membre d'un comité de locataires ILM-SEMCODA-Les Grolières

La réforme de l'allocation-logement est un piège «légal» qui menace les locataires des logements sociaux (HLM, habitations sociales appartenant aux municipalités, etc.).

La loi du 3 janvier 1977 portant réforme de l'aide au logement a été conçue par Barre — alors qu'il n'était pas encore premier ministre — elle a été signée par Giscard et par ses principaux ministres, y compris Simone Veil.

Cette loi permet d'abroger, c'est-à-dire d'annuler, les anciens textes concernant les aides aux logements sociaux et ainsi de légaliser le désengagement de l'Etat vis-à-vis de la construction sociale :

- par des prêts d'une durée moindre, 34 ans au lieu de 42 ans.
- Par un coût de l'argent plus élevé.
- Par un arsenal de décrets permettant de moduler tous les trimestres le montant du Prêt Locatif Aidé (P.L.A.).

L'Etat réduit considérablement l'aide au logement. Non pas parce que la demande est satisfaite, mais parce que cet argent est nécessaire pour soutenir les entreprises exportatrices. Le septième plan prévoyait la construction de 110 000 logements par an ; le budget de 1979 (qui permet de corriger chaque année les objectifs du plan) n'en prévoit plus que 70 000.

La conséquence immédiate, pour les logements financés avec les nouveaux prêts, est une augmentation importante des loyers. Le loyer d'équilibre (permettant le remboursement des prêts par les organismes HLM) est de l'ordre de 1 000 F par mois pour un F 4 dans la région lyonnaise. A cela il faut ajouter environ 25 à 30 % de charges.

Comment un ouvrier, même qualifié, pourra-t-il payer de telles sommes pour se loger avec sa famille ?

L'Etat a institué, par cette même loi, le Conventionnement : c'est un contrat signé entre les organismes de location et l'Etat. La signature d'une convention est obligatoire pour obtenir le financement de constructions neuves ou pour permettre aux HLM de remettre en état les logements anciens (mise aux normes de sécurité ou d'un minimum de confort). Le conventionnement est également obligatoire pour permettre aux locataires ayant les revenus les plus faibles et un loyer élevé de bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) qui supprimera et remplacera l'ancienne Allocation Logement.

Qui financera cette aide aux plus défavorisés ?

Dès qu'un organisme HLM signe une convention avec l'Etat, il est tenu d'augmenter le loyer de 25 à 30 % et de verser intégralement cette augmentation au FNH (Fonds national de l'Habitation) qui le transmet à la Caisse de Dépôts. Cet impôt prélevé sur les loyers modestes sert ensuite aux Caisses d'Allocation Familiales (CAF) à verser l'APL aux plus défavorisés, c'est-à-dire ceux qui ont des revenus faibles et des charges familiales lourdes. On peut se demander où passera le produit des cotisations sociales encaissées par ailleurs par les CAF.

L'Etat souhaite que tous les logements sociaux — immeuble par immeuble — soient conventionnés dans les 8 ans et, croyons le bien, mettra tout en œuvre pour mettre en place sa réforme si les usagers ne créent pas le rapport de forces qui l'en empêche.

Le revenu maximum au-dessus duquel on n'a plus droit à l'APL

Taille de la famille	Loyer mensuel						
	250 F	400 F	550 F	700 F	850 F	1 000 F	1 150 F
Isolé	2 084 F	2 547 F	3 033 F	3 091 F	3 091 F	3 091 F	3 091 F
Ménage sans enfant	2 383 F	2 858 F	3 308 F	3 716 F	3 716 F	3 716 F	3 716 F
Ménage avec 1 enfant	2 721 F	3 241 F	3 716 F	4 167 F	4 457 F	4 457 F	4 457 F
Ménage avec 2 enfants	2 791 F	3 658 F	4 125 F	4 600 F	4 980 F	5 209 F	5 209 F
Ménage avec 3 enfants	3 416 F	3 167 F	4 641 F	5 116 F	5 575 F	6 020 F	6 077 F
Ménage avec 4 enfants	3 708 F	4 533 F	5 116 F	5 575 F	6 020 F	6 500 F	6 888 F
Ménage avec 5 enfants	4 058 F	4 816 F	5 575 F	5 961 F	6 425 F	6 887 F	7 355 F

Les réticences des HLM

Dans une lettre du 23 janvier 1979, le Comité de direction de l'Union nationale des HLM exprimait un certain nombre de réserves à la mise en place de l'APL et du conventionnement :

- il souhaitait la consultation des locataires au préalable.
- il soulignait les risques de ségrégation sociale devant le caractère sélectif des aides.
- enfin, il redoutait une levée de bouclier des locataires devant la dégradation de leur statut.

Dans un premier temps, l'Etat avait même envisagé de supprimer toute référence à la loi de 1948 qui donnait un certain nombre de droits aux locataires. Mais là encore, la crainte des offices HLM devant les réactions de leurs locataires a amené le gouvernement à modifier (loi de janvier 1979) le texte de loi de 1977 et à faire référence à la loi de 1948.

Souppes de sécurité

Afin de pouvoir éviter toute «explosion» des luttes des locataires, les formules de la loi sur l'APL comportent de nombreux coefficients révisables à volonté par l'Etat et qui permettront de «doser» le taux d'effort de manière à ce qu'il soit tout juste supportable... et à faire, en fin de compte, avaler la pilule.

Mise en fiche des locataires

Avec le nouveau bail APL, c'est toute une mise en fiche du locataire qui est faite : il doit en effet fournir :

- sa dernière déclaration de revenus.
 - le nombre de personnes à charge et sa situation familiale complète.
 - et déclarer immédiatement toute modification.
- Est-ce le rôle de l'administration d'immeuble de savoir si vous vivez en concubinage, si vous avez vos enfants en garde ou non... ?

Les Grolières, c'est un quartier de la ZUP de Vaulx-en-Velin. Les ILM des Grolières, ce sont 200 logements, propriété de la SEMCODA, une société d'économie mixte dont le budget est géré par l'OPAC (1) de l'Ain.

Depuis le 1^{er} janvier, la SEMCODA a fait conventionner ses appartements et appliquer le système APL. Dans un premier temps, ce système n'est en vigueur que pour les nouveaux locataires (ceux qui arrivent depuis le 1^{er} janvier 79). Dans quelques mois, il sera obligatoire pour tous les habitants de l'immeuble.

L'APL, qu'est-ce que c'est ? C'est le nouveau système d'aide au logement mis en place par Raymond Barre depuis 1977. L'Aide Personnalisée au Logement remplace l'ancienne Allocation Logement, mais est payée directement au propriétaire, la différence avec le montant total du loyer restant à la charge du locataire. Présentée comme une mesure «sociale» (car pour les ménages à très bas revenu ou ayant beaucoup d'enfants, l'APL est plus élevée que l'Allocation-logement) l'APL soulève, dès le début, de nombreuses protestations.

Lors d'un bilan diffusé le 15 mai 1979, le mouvement HLM déclarait : «La réforme entraîne des hausses (de 40 % à 80 % pour le neuf ; de 25 à 40 % pour le parc existant), qui ne peuvent être compensées par l'APL que pour les ménages dont les ressources sont inférieures à 4 000 F par mois».

Dès le mois de décembre 1978, l'Amicale des Locataires de notre immeuble engageait un travail d'étude, et d'information des locataires sur les conséquences qu'aurait la mise en place de l'APL.

Voici les premières conclusions de ce travail :

*Les locataires entrés depuis le 1^{er} février 1979 se sont vus imposer un bail et un loyer différents de ceux des anciens locataires. Le loyer passe de 800 F à 1 100 F pour un F 3 et de 1 000 F à 1 400 F pour un F 5, soit une augmentation dépassant les 40 %. Cette augmentation n'est compensée par l'APL que pour des ménages ayant un revenu très faible (une seule personne travaillant) ou ayant au minimum 3 enfants (voir tableau ci-dessous).

1 couple avec 3 enfants	1 couple avec 1 enfant
Salaires du mari..... 3 700 F	Les 2 conjoints travaillent,
La femme fait	revenu mensuel..... 5 160 F
quelques ménages..... 1 000 F	
Appartement F 5	Appartement F 3

AVANT LA RÉFORME

Loyer..... 1 010 F	Loyer..... 587 F
Allocation logement..... 176 F	Allocation logement..... 0 F
Reste à payer..... 834 F	Reste à payer..... 587 F

APRES LA RÉFORME

Loyer..... 1 420 F	Loyer..... 911 F
APL..... 564 F	APL..... 0 F
Reste à payer..... 856 F	Reste à payer..... 911 F

Le ménage est perdant de 20 F. De plus, un enfant ayant 16 ans dans 2 ans, l'APL chutera à 309 F. Ce ménage subit une augmentation de 324 F, soit 55 %.

*Le nouveau bail fait apparaître une série d'articles pour le moins inquiétants :

- la caution passe de 400 F à 1 100 F
 - Le préavis de départ passe de 2 à 3 mois
 - il est institué un système d'amendes pouvant aller jusqu'à 10 % du loyer principal en cas d'infraction au règlement général (article 13)
 - En cas de retard dans le paiement, le propriétaire se donne le droit d'imposer un intérêt sur le retard (art. 30)
 - Le nettoyage des locaux, escaliers, couloirs, entrées, caves... devra être, «le cas échéant» (?) assuré par les locataires.
- On comprend que devant de telles mesures, la réaction des locataires ait été immédiate. Depuis le 1^{er} janvier, environ 55 familles (sur 130 logements occupés à cette date) refusent de payer l'augmentation du loyer et des charges. Elles revendiquent :
- l'arrêt des hausses de loyer.
 - la non-application de l'APL aux locataires qui ne le désirent pas.

(1) OPAC : une catégorie d'office d'HLM

A quelques jours de la conférence des ministres des non-alignés

TITO EN VISITE OFFICIELLE EN ALGERIE



Tito et Chadli président de la République algérienne.

Bien que prévue depuis plusieurs mois, la visite officielle du maréchal Tito en Algérie revêt une importance particulière à une semaine de la conférence du bureau de coordination des ministres des Affaires étrangères des pays non-alignés, et à 3 mois du sommet des non-alignés à La Havane.

Mis en échec en août 78 à la réunion ministérielle des non-alignés, les tentatives de Cuba, du Vietnam, de l'Afghanistan et de l'Ethiopie pour subordonner le mouvement du Tiers-Monde à l'URSS vont probablement se reproduire au prochain sommet des non-alignés à La Havane. En effet l'alignement de ces pays sur la politique extérieure de l'URSS, et leur dépendance envers le social-impérialisme n'a fait que s'accroître

tre dans la dernière période : le 3 novembre 1978, le Vietnam signait un traité d'amitié et de coopération avec l'URSS, le 21 novembre c'était au tour de l'Ethiopie de signer un accord similaire avec l'URSS, le 5 décembre l'Afghanistan signait le même type d'accord avec l'URSS, dont une clause prévoit une aide militaire mutuelle en cas d'«agression».

Plus grave, après plusieurs mois de violation de frontières et

d'interventions au Kampuchéa, début janvier, le Vietnam envahissait son voisin, allant jusqu'à créer un Front fantôme à sa solde pour faire croire à une opération menée de l'intérieur. Mais les pays non-alignés par l'intermédiaire de leur bureau de coordination refusent à juste titre de reconnaître le régime fantôme mis en place par le Vietnam, c'est pourquoi, ils viennent d'inviter, Ieng Sary vice Premier ministre du Kampuchéa démocratique chargé des Affaires étrangères, à la conférence des ministres des non-alignés qui aura lieu prochainement à Colombo.

Au précédent sommet des non-alignés qui s'était

tenu dans cette même ville, Tito dénonçait les tentatives visant à établir «de nouvelles formes de dépendance des blocs, d'influence étrangère et de domination». A l'occasion de la visite de Tito en Algérie, l'agence yougoslave Tanjug met en garde contre «certaines tentatives à l'intérieur et en dehors du mouvement pour que les non-alignés se détournent de leur orientation fondamentale, indépendance et hors blocs». L'agence note que cette visite intervient aussi à «un moment de courants défavorables dans les relations internationales et d'aggravation des crises». Le porte-parole du secrétariat fédéral yougoslave des

Affaires étrangères a précisé que les entretiens entre le président algérien Chadli et le Maréchal Tito «contribueront aux efforts des pays non-alignés pour le renforcement de l'unité et du rôle du mouvement de non-alignement dans les relations internationales. C'est pourquoi cette visite est certainement d'une importance internationale».

L'unité du mouvement non-aligné est menacée par les tentatives des alliés de l'URSS pour diviser les pays non-alignés en «progressistes» et «conservateurs», afin de les mettre à la remorque de l'URSS. Enfin, au cours des conversations qu'auront les diri-

geants des deux pays, il sera question de la «suspension» de l'Egypte du mouvement, demandée par l'Algérie et d'autres pays arabes, de la résolution de la question du Sahara occidental et bien entendu du renforcement des échanges bilatéraux.

Pour parer aux manœuvres de Cuba qui doit accéder à la présidence du mouvement pour les prochaines années, les pays inquiets des conséquences de cet acte, pourraient proposer au prochain sommet de La Havane, que soient créés des postes de vice-présidents.

Frank ROUSSEL

LA GRECE AU SEUIL DE L'EUROPE FIN

CHYPRE : LE DECHIREMENT DE 1974

Grecque depuis l'antiquité, Chypre n'a connu la présence turque qu'à partir de 1570. Cette occupation tardive se reflète sur la population qui comprend 82 % de Grecs et 18 % de Turcs. Troisième île de la Méditerranée, elle joue un rôle stratégique capital dans la région. En 1878, la Turquie vend Chypre aux Anglais en échange d'un soutien contre la Russie des tsars. La lutte contre le colonialisme anglais développe le sentiment national et le désir d'indépendance largement exprimé et représenté par Monseigneur Makanos, chef spirituel et politique de la majorité des chypriotes. En 1959-1960, un traité entre la Grande-Bretagne — qui possède encore deux bases à Chypre —, la Turquie et la Grèce met au point une constitution qui interdit l'union de Chypre à la Grèce (l'Enosis). Mais assez vite, la parité gréco-turque dans les organes du gouvernement, le droit de veto dont dispose la Turquie bloque le fonctionnement des institutions. Devant cette impasse, l'URSS proposera la partition de l'île en deux en 1965. Makanos a toujours refusé cette solution, mais souhaitait réviser la constitution, affirmer l'indépendance et l'unité de la nation chypriote, et orienter sa politique dans le sens d'un non-alignement.

En juillet 1974, un coup d'Etat fomenté par la CIA,

soutenu par les colonels fascistes porte au pouvoir, en vue de proclamer l'Enosis, l'éphémère président Nikos Sampson. Au bout de 9 jours, Makanos parvient à reprendre la situation en main. Mais le bilan est lourd. La réaction turque est immédiate, un désarmement a lieu.

A ce moment-là, les Russes, par le biais de

sans aucune justification, alors que le fascisme est tombé, fait débarquer le 14 août 1974 40 000 soldats qui occupent l'île. Les Grecs du Nord de l'île, notamment de la ville de Famagouste — 200 000 personnes au total — sont obligés de quitter leurs maisons et de se réfugier au Sud. Depuis 1974, une partition de fait s'est éta-

blie. La Turquie occupe militairement 40 % du territoire, alors que les Turcs comprennent 18 % de la population ; la Turquie a envoyé 45 000 colons s'implanter en Turquie de façon à modifier quelque peu le rapport numé-

rique entre les deux communautés. Cette seconde intervention turque a été soutenue par les Russes. Dans cette affaire, c'est la nation chypriote, son indépendance et son unité qui ont été sacrifiées. La minorité turque vit dans des conditions déplorables. Mais la Grèce a été aussi la victime des ingérences des deux superpuissances, de jouer une communauté contre l'autre leur permet de placer des pions dans le secteur. Le rêve de l'une est de garder le contrôle de Chypre ou d'y remplacer les Anglais, le rêve de l'URSS c'est de se servir de Chypre comme porte-avions géant, comme tremplin décisif pour de futures menaces et de futures ingérences en Méditerranée. La question de Chypre n'est pas une affaire exotique et lointaine, elle n'est pas seulement aujourd'hui une affaire entre Grecs et Turcs, elle est au cœur de la rivalité des deux superpuissances pour le contrôle de la Méditerranée et plus largement de l'Europe.

REPRISE DES NEGOCIATIONS A PARTIR DU 15 JUIN

Après presque deux ans d'impasse, des négociations vont reprendre le 15 juin prochain entre les chefs des deux communautés, Kiprianou président de la République de Chypre et Denktash, chef de la minorité turque. La base des négociations reste l'accord conclu en 1977 qui prévoit un Etat fédéral bi-communautaire. Cette structure ne doit pas, selon les Grecs, aboutir à deux zones géographiques séparées comme c'est le cas actuellement. En effet, les 40 % du territoire de

l'île occupés par les Turcs représentent 70 % des ressources économiques de l'île, 95 % de sa capacité hôtelière, la majeure partie de l'aéroport de Nicosie. Un autre point de litige concerne les pouvoirs effectifs du gouvernement. Si les deux parties s'accordent à reconnaître la nécessité d'un pouvoir central, les Turcs souhaitent réduire au maximum ses pouvoirs effectifs, alors que les Grecs voient dans un pouvoir central fort la garantie de l'unité et de l'indépendance de l'île. La liberté de circulation des personnes des deux communautés et le respect de leurs biens va également être une question délicate. Il est peu probable que les négociations qui vont s'ouvrir permettent de mettre rapidement un terme à la partition de fait de l'île et au déchirement de deux communautés qui avaient pourtant vécu en bonne intelligence pendant plusieurs siècles. Les intérêts des deux superpuissances dans la région attisent le feu, Américains et Soviétiques misant tour à tour sur la Grèce et la Turquie, suivant le vieux principe «diviser pour régner». Seule l'affirmation de Chypre comme Etat indépendant, non-aligné, avec un gouvernement unifié, et le respect des droits de la minorité turque, permettrait de mettre un frein aux visées des deux superpuissances.



Chypre : après 1974, une partition de fait

l'Agence Tass, soutiennent énergiquement les Turcs. Les Etats-Unis, pour ne pas voir échapper une pièce-maitresse de leur dispositif de défense, appuient à leur tour les Turcs. Profitant alors de ce double soutien, la Turquie,

ingérences que le régime fasciste des colonels a favorisées. Aujourd'hui en fait, USA et URSS sont tous deux d'accord pour une partition de fait de l'île. A leurs yeux, tout ce qui affaiblit la nation chypriote, tout ce qui permet

de jouer une communauté contre l'autre leur permet de placer des pions dans le secteur. Le rêve de l'une est de garder le contrôle de Chypre ou d'y remplacer les Anglais, le rêve de l'URSS c'est de se servir de Chypre comme porte-avions géant, comme tremplin décisif pour de futures menaces et de futures ingérences en Méditerranée. La question de Chypre n'est pas une affaire exotique et lointaine, elle n'est pas seulement aujourd'hui une affaire entre Grecs et Turcs, elle est au cœur de la rivalité des deux superpuissances pour le contrôle de la Méditerranée et plus largement de l'Europe.